



# L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

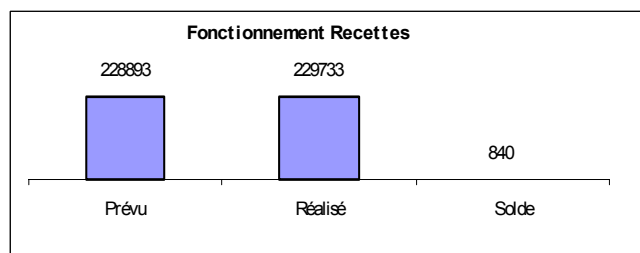
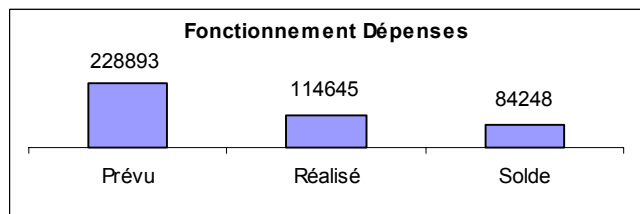
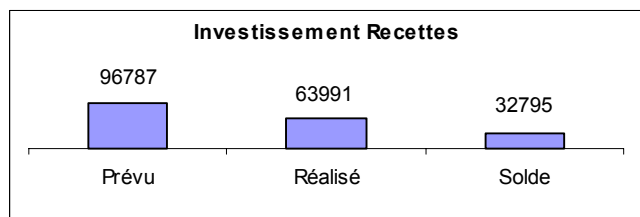
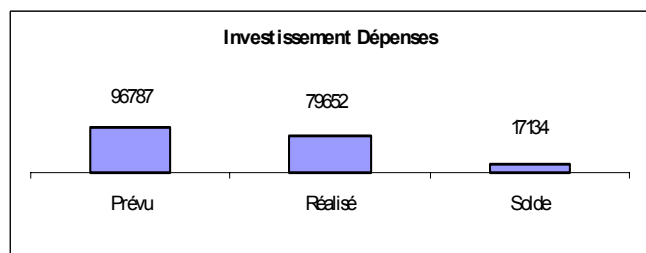
N° 76

Avril, Mai, Juin 2013

## BUDGET

Compte administratif 2012

Résultat de clôture de l'exercice



Investissement : déficit 15 661 €  
 Fonctionnement : excédent 85 088 €

**Reste à réaliser** 16 990€  
 Toit église 13 990 €  
 Porte cochère 3 000 €

Affectation du résultat de fonctionnement  
 en investissement 2013 32 651 €  
 (15 661 + 16 990 restes à réaliser)  
 en excédent de fonctionnement reporté 52 436 €

## ASSAINISSEMENT

Résultat de clôture de l'exercice 2012

Investissement : - 2 337 €  
 Fonctionnement : 13 210 €

Affectation résultat de fonctionnement

2337 € en investissement affectation complémentaire  
 10 873 € en excédent de fonctionnement reporté

## BUDGET 2013

Les principaux travaux prévus :

**Voirie** montant estimatif de **55 000€**

Réfection chaussée Hauterive le Bas (vers Santilly)

Réfection chaussée Chemin de la Vesvre Chard

Réfection chaussée Angle rue du chien et rue de la Verchère

Recettes : 1295 € département... le reste financé par la commune ce qui nous conduit à contracter un emprunt de 30 000 €.

**Toit Eglise** montant estimatif de **17 790€**

Recettes : 5920€ région , 2943€ département, 4500€ Fondation du patrimoine ( Merci à tous ceux qui ont participé à cette souscription ) le reste sera financé par le budget communal.



## SPANC

Les lois sur l'Eau et leurs aménagements successifs font obligation aux propriétaires situés hors zone d'assainissement collectif de contenir et d'épurer leurs rejets.

Après avoir été constitué en 2009, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de notre Communauté de Communes " **Entre Saône et Grosne** ", a mis en place les contrôles obligatoires, proposé les vidanges à coûts modérés, et vient d'être doté d'une compétence de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Le sens de notre démarche est le suivant :

- Un bureau d'études spécialisées recruté par le SPANC conseillera sur le choix du système le plus approprié à chaque situation
- Proposition technique et coût évalué en main, le propriétaire pourra conventionner avec le SPANC pour la réhabilitation
- Le SPANC conventionnera avec l'Agence de l'Eau pour obtenir le cas échéant une aide financière ( 3000€ pour une installation complètement obsolète ).
- Le SPANC par appel d'offre retiendra l'entreprise la mieux à même sur les plans techniques et économiques de réalisation de l'aménagement
- Le bureau d'études vérifiera les travaux et approuvera la conformité
- Le SPANC facturera au propriétaire le coût réel de la prestation du bureau d'études et de la réhabilitation, déduction faite des éventuelles subventions obtenues.

Nous vous proposons notre aide, afin de faciliter vos démarches, de réduire vos dépenses, le cas échéant d'obtenir des subventions et dans tous les cas d'aboutir à la rénovation des installations pour un résultat environnemental maximum avec le suivi d'un cabinet d'expert,

En 2013 les 20 premières installations à réhabiliter se situent sur les communes de Nanton et Laives.

Les installations de La Chapelle de Bragny le seront en 2014.

Une réunion publique d'information sera organisée pour rechercher les solutions qu'elles soient individuelles, semi-collectives ou peut être collectives.

Si vous voulez vidanger votre fosse septique avant les travaux de réhabilitation, il suffit de téléphoner à La Communauté de Communes 03 85 44 91 92. Il faudra communiquer votre numéro de parcelle, un formulaire vous sera envoyé pour commander votre vidange au tarif très intéressant de 170€ pour une fosse de 1500 l à 3000 l.

## COMITÉ DES FÊTES

### CARNAVAL DES ENFANTS

Suite à l'invitation du Comité des Fêtes, une ribambelle d'enfants déguisés tous plus joyeux les uns que les autres ont défilé dans les rues de La Chapelle pendant les vacances de février. Et même si le temps était plutôt maussade, la bonne humeur était de mise. Rendez vous ensuite à la salle des fêtes où le président les attendait avec un film que tous ont regardé avec attention. Quelques gourmandises et boissons venaient ensuite compléter cet après-midi récréatif, avant de retrouver leurs parents en fin de journée.



### SOIRÉE CASSOULET

Le 16 Mars dernier le Comité des Fêtes organisait, comme tous les ans, son repas de fin d'hiver. Une soixantaine de personnes ont répondu présents à cette invitation.

Au menu : **Cassoulet avec un grand " C "**.

Et cette distinction est loin d'être usurpée. En effet nous avons dans les rangs du comité un artisan de la cuisine qui nous a concocté ce plat unique avec patience et professionnalisme. Il se nomme Marc Barbier et il a été chaleureusement applaudi par les invités.

Avec ce repas nous pensions emmagasiner assez de chaleur pour en finir avec la grisaille de l'hiver mais ce n'était pas suffisant.

**On reprendrait bien encore un peu de cassoulet !**

# MÉMOIRE D'AVENIR

## Blog Mémoire d'Avenir

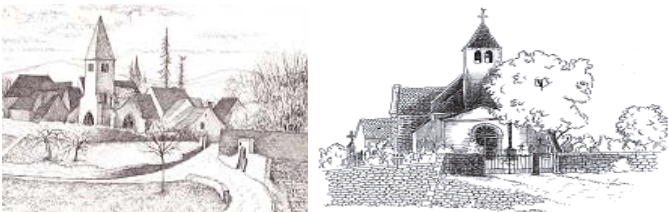
René Rabut a réalisé un blog consacré à Mémoire d'Avenir.

On peut y trouver tous les éléments de la vie de l'association, le calendrier des activités, quelques présentations historiques concernant le village, la forêt, la Grosne, l'église...

ainsi que l'ensemble des publications :

- " Entre le futur et l'antan, histoire de nos paysans ",
- " Les Chapalats 1900/1909 ",
- " Les Chapalats 1910/1920 ",
- " Les Chapalats 1920/1930 ",
- " Les Chapalats 1930/1939 ",
- " Miettes d'Histoire ",
- " Histoire de nos églises ",
- " Histoire des lieux-dits ",
- " Jeux de moulin, jeux de malin ",
- " Histoire des tuileries ",
- " Les Chapalats 1800/1810 ",
- " Les Chapalats 1810/1820 ",
- " Vin, vignes et vigneron ",
- " Histoire d'eau " (Platte, bateau lavoir, Grosne et Grison, les lavandières),
- " Bragny, terre de légendes ".

Adresse URL : [memoire.d.avenir.overblog.com](http://memoire.d.avenir.overblog.com)



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association MÉMOIRE D'AVENIR

**VENDREDI 19 AVRIL 2013 20h30**  
**SALLE DES ASSOCIATIONS**

### Ordre du jour

Rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, saison 2013, questions diverses, élection du tiers sortant statutairement du Conseil d'Administration : Gilbert Benoît, Luc Béraud, Elisabeth Cheveau, Josette Seguin, Cécile Rabut, Michel Rabut, Françoise Versavel. *Les membres souhaitant démissionner du CA et les personnes souhaitant se présenter sont priées de se faire connaître avant le 13 avril 2013.* Un temps de convivialité permettra de clore la tenue de cette Assemblée Générale annuelle.



## Exposition des élèves de Marie-Paule Lepape

**Samedi 15 et dimanche 16 juin 2013**

**14 h à 18h Salle communale**

**Cours gratuit de 15h à 16h**

**Prix du public : dimanche 16 juin  
à partir de 17h**

## Printemps des Poètes 13 avril

Honneur fut tout d'abord rendu à Jean de La Fontaine, à la fable du renard et du corbeau enrichie d'une version patoisante et d'une interprétation en argot donnée par Gilbert, toutes deux magistrales. Émile, en voix chantée ou parlée, nous offrit ensuite quelques beaux poèmes de la vie rurale. Anne-Marie évoqua Maurice Genevoix, Paul Éluard, puis, entre sourire et émotion, quelques souvenirs d'enfance où sonnait et carillonnait une cloche, où la neige poudrait au jardin la vie de bien belles cucurbitacées, ces citrouilles qui font passer en lumière le péril et la froideur du solstice d'hiver. Nicole présenta ensuite une



poésie cordiale et toute chapalate, entre le traditionnel goûter et la rue du Glandon. Des deux Marie, l'une évoqua les méditations souriantes de ceux qui se croient toujours jeunes, et l'autre une fraîche et jeune poésie scolaire évoquant avril et le printemps tout rosissant des fleurs de pêcher. La parole fut ensuite donnée aux poètes francophones qui, un peu partout dans le monde d'aujourd'hui, magnifient la langue française : Dimitri Analis, poète grec, Herménegilde Chiasson représentant la poésie acadienne, puis la lumière et les saveurs des poètes du grand Sud, Tahar Ben Jelloun couronné par le Goncourt (Le rocher de Tanios) et Abdelkhebir Khatibi. Aux nourritures poétiques s'enchaînèrent les nourritures culinaires, un excellent moment aussi radieux que cette journée délicieusement printanière.

## PROCHAINEMENT : CRÉATION D'UN SITE DE COMPOSTAGE DANS NOTRE VILLAGE

Près de l'Agorespace Luc Béraud avec l'appui de l'équipe municipale et de la Communauté de Communes prévoit la création d'un site de compostage communal. Nous vous communiquerons les règles de fonctionnement au fur et à mesure de l'évolution du projet.

### Recycler pour dépenser moins

30% du volume des poubelles domestiques sont constitués de déchets fermentables pouvant être transformés en compost : épluchures et restes de repas, aliments avariés, sacs en papier ....., cela représente environ 40 à 70 kg par habitant et par an.

Un jardin produit en moyenne 500 kg de déchets verts par an. Les pelouses génèrent à elles seules 40 à 150 kg de tontes pour 100m<sup>2</sup> de pelouse, selon le climat et les années.

Les déchets verts du jardin sont donc entre deux à trois fois plus importants que les déchets de cuisine.

### Coût collectif :

Dans la plupart des agglomérations et communautés de communes, les coûts de traitement des déchets sont élevés :

**déchets ménagers** : collecte au porte à porte et traitement par incinération ou dépôt en centre d'enfouissement technique : **entre 120 et 200 € la tonne**

**déchets verts** : collecte en déchetterie puis traitement par compostage collectif agricole ou industriel : **entre 30 et 80 € la tonne**

La quantité de déchets verts déposés en déchetterie ne cesse d'augmenter partout en France, sauf dans les collectivités où des campagnes d'information sont menées pour réduire et recycler les déchets verts des jardins et des espaces verts .

Recyclage domestique sous forme de paillis ou de compost : 0,00 €.

Au final, ces coûts sont payés par les usagers ( taxe et redevances des ordures ménagères ). Il est donc de leur intérêt de les réduire.

### Recycler et valoriser sur place rapporte

Pour le jardinier, le recyclage permet de réaliser de bonnes économies de temps et d'argent : production d'au moins 200 à 300l de compost par an, soit une valeur marchande d'environ 70 à 100 €. Production de paillis, rendant inutile l'achat de ceux du commerce, économie d'engrais, le compost les remplace, économie de traitements, les plantes étant plus résistantes, économie de temps, la terre amendée et paillée étant beaucoup plus souple, plus facile à entretenir et sans mauvaises herbes à éliminer....

### Recycler pour gagner du temps

Grâce au compost et surtout au paillage avec les déchets verts, le jardin est plus facile et plus rapide à entretenir. En moyenne, une heure passée à préparer les déchets verts et à pailler son jardin permet de gagner ensuite 8 à 10 heures dans l'entretien du jardin.

**Des informations plus précises vous seront ultérieurement communiquées concernant les déchets organiques domestiques à recycler.**

Sources ( Terre vivante )

## L'Agenda des Chapalats

**Assemblée Générale de Mémoire d'Avenir**  
Vendredi 19 avril 2013 à 20h 30

### Réunions Village

**Association Mémoire d'Avenir**

Lundi 15 avril 2013

Lundi 06 mai 2013

Lundi 27 mai 2013

Lundi 10 juin 2013

Lundi 24 juin 2013

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013

**Randonnée du Comité des Fêtes**

Dimanche 9 juin 2013

**Exposition Elèves Marie-Paule Lepape**

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2013

**Assemblée Générale du Comité des Fêtes**

Mardi 18 juin à 20h 30

## DÉPLACEMENT DE LA BOÎTE AUX LETTRES

La boîte aux lettres de LA POSTE qui était située sur un mur privé a été déplacée sur le mur de la Salle Communale.

Ce nouvel emplacement se situe à côté des places de stationnement devant la Mairie.



### Assistante de service social

**Mme BALLOT Isabelle** est la nouvelle assistante sociale pour notre commune.

Maison départementale des solidarités

21, rue de l'Ermitage

71240 Sennecey-le-Grand Tél. 03 85 94 94 10

Vous pouvez retrouver les anciens numéros de l'EGB sur le site [www.lachapelledebragny.fr](http://www.lachapelledebragny.fr)